

# «L'intimidation des magistrats, ça suffit!»

**VOTE DE MOUTIER** Dans une résolution publiée sous forme d'annonce payante dans Le JdJ, 21 élus du Jura bernois dénoncent «les tentatives d'intimidation à l'encontre des magistrats». Mais encore?

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER



Virginie Heyer, Hervé Gullotti, Tom Gerber et Etienne Klopfenstein (de gauche à droite): ils n'en peuvent plus des attaques des milieux autonomistes à l'encontre de magistrats bernois et notamment de la préfète Stéphanie Niederhauser. STÉPHANE GERBER

L'origine de cet article, une annonce payante contenue dans cette édition du JdJ et intitulée «Résolution des élus du Jura bernois», signée par 21 politiciens, tous membres du Grand Conseil et/ou du Conseil du Jura bernois. But? Dénoncer avec vigueur ce que les personnes qui paraphent l'annonce de leur nom qualifient de «tentative d'intimidation faite à l'encontre des magistrats qui ont effectué leur travail au plus près de leur conscience». On l'aura compris, il est question de Moutier et des attaques en règle des mouvements autonomistes, des deux députés du PSA et forcément de Facebook à l'encontre de la préfète du Jura bernois Stéphanie Niederhauser, atteintes concernant même sa vie privée. Le Journal du Jura a pris langue auprès de quatre députés représentant chacun une des formations signataires de la résolution, à savoir Virginie Heyer (PLR), Hervé Gullotti (PSJB), Tom Gerber (PEV) et Etienne Klopfenstein (UDC), pour connaître leurs motivations. «Nous tenons à manifester pu-

bliquement la solidarité des élus du Jura bernois envers les autorités judiciaires et administratives», note Virginie Heyer. Laquelle précise que les politiciens autonomistes ont refusé de signer la résolution, tout comme Les Verts, qui ont invoqué leur neutralité dans la Question jurassienne. Une déléguée neuvilloise du PS au CJB s'est également abstenue.

## Halte aux amalgames

«Nous en avons assez de la désinformation pure qui caractérise les milieux autonomistes dans le dossier de Moutier, poursuit Virginie Heyer. Nous n'apprécions pas qu'on fasse l'amalgame entre les cas décelés par le Ministère public et l'enquête, non encore aboutie, de la Chancellerie cantonale. A ce niveau, de nombreuses suspicions de tourisme électoral sont encore pendantes. Alors, parler de trois cas uniquement, c'est de la désinformation.»

Le député socialiste tramelot Hervé Gullotti, lui, n'admet pas qu'on s'attaque à une personne en tant que telle, en l'occurrence la préfète: «C'est ce

qui m'a convaincu de signer cette résolution. S'efforcer de nuire de la sorte à Stéphanie Niederhauser, ce n'est plus de la politique.»

Pour le député du Parti évangélique Tom Gerber, si les autonomistes étaient si sûrs de leur fait, ils auraient saisi le Tribunal fédéral, ce qu'ils n'ont pas fait. «Pourtant, il est très facile, en démocratie, d'en appeler aux institutions.»

## Alerter la population

«En publiant cette annonce avec nos noms et nos fonctions, nous avons pour objectif que la population se rende compte de la situation», insiste Virginie Heyer. «Et c'est une résolution qui réunit plusieurs partis, de la gauche à la droite, ce qui est très important», juge pour sa part l'UDC Etienne Klopfenstein. Je suis surtout très heureux que la gauche ait accepté de se joindre à nous pour cet exercice démocratique.»

«J'ai même parlé à des élus locaux dans mon village de Tramelan qui auraient été prêts à se joindre à la démarche, révèle Hervé Gullotti. Mais nous

avons choisi d'aller vite en besogne.»

Virginie Heyer s'est encore souvenue que la région avait eu droit à une campagne identique de la part des milieux autonomistes dans le passé. Tom Gerber rappelle incidemment qu'on s'en prend à une élue du peuple, pendant qu'Etienne Klopfenstein tient à mettre en évidence la séparation des pouvoirs.

## Tourner la page

«Nous avons choisi d'agir maintenant, dans l'optique du prochain vote, martèle Virginie Heyer. Nous savons pertinemment que les autonomistes sont déjà en campagne.» «Surtout, nous avons à cœur de manifester notre attachement à notre région, cette partie francophone du canton de Berne très importante pour le canton comme pour toute la Suisse romande», conclut Hervé Gullotti.

Tous, ils veulent tourner la page de la Question jurassienne, «qui fait partie du triste passé de notre région», pour mieux travailler à un avenir radieux.

## Plusieurs hôtels fermés à Berne

### CORONAVIRUS

Les hôtels Novotel, Ibis et Ibis Budget, à Berne, resteront fermés ces 14 prochains jours.

Le 4 septembre à midi, neuf membres du personnel ont été testés positifs au coronavirus. Les dépistages en cours montrent que huit personnes sont négatives, tandis qu'un résultat est encore attendu pour 10 autres personnes. Le risque d'infection est considéré

comme faible pour les clients de l'hôtel, car le personnel portait des masques dans les espaces publics.

La direction de l'hôtel a décidé seule de fermer les hôtels concernés jusqu'au 20 septembre au plus tard afin d'interrompre les chaînes d'infection. Les clients ont été invités à quitter les lieux, ce que la plupart d'entre eux ont déjà pu faire.

L'Office du médecin cantonal invite toutes les personnes qui ont séjourné dans les hôtels à faire très attention à leur état de santé. CBE

### EN BREF

### MANIFESTATIONS

## La préfecture aura le dernier mot

Les manifestations de plus de 1000 personnes pourront de nouveau avoir lieu en Suisse à partir du 1er octobre. Elles devront cependant obtenir une autorisation de l'autorité cantonale compétente, conformément à l'ordonnance fédérale. Dans le canton de Berne, l'autorisation d'organiser une manifestation de plus de 1000 personnes devra être d'abord déposée auprès de la commune, qui la fera suivre, après un premier examen, à la préfecture dont elle dépend. Ensuite, la préfecture donnera ou non son accord. Les autorisations pourront être révoquées à court terme si la situation épidémiologique le justifie. En ce qui concerne les grandes manifestations internationales, le Conseil exécutif décidera en dernier lieu. CBE

### VALBIRSE

## Un petit clip pour (re)découvrir la commune

La commune de Valbirse s'est dotée d'un clip présentant un aperçu du cadre de vie de Valbirse. Cette vidéo de deux minutes a été réalisée par Johan Steiner, de Valbirse, à la demande de la commune. Depuis hier après-midi, cette vidéo est visible sur Facebook, le site internet www.valbirse.ch et YouTube. Elle permet ainsi à tout un chacun de (re)découvrir la commune, indique l'exécutif. C-MPR

### LATTRIGEN

## Cause de l'incendie clarifiée

Le feu avait détruit les combles et le premier étage d'un immeuble locatif dans la nuit du 26 août, à Lattrigen. L'enquête a révélé qu'un défaut technique d'un congélateur est à l'origine de l'incendie. Personne n'avait été blessé. CPB-JEB

## Une 13e volée Passerelle certifiée

**BIENNE** Vingt-deux candidats ont réussi les examens de la Passerelle BEJUNE.

Sur les 33 candidates et candidats qui se sont présentés aux examens complémentaires de la Passerelle BEJUNE, 22 ont réussi cet examen. Six d'entre eux y sont parvenus lors de leur deuxième tentative. La cérémonie de remise des certificats «Passerelle» s'est déroulée hier dans l'aula du Gymnase français de Bienne.

### Pour l'Uni et les HES

Cette cérémonie, conduite par Pierre-Etienne Zürcher, recteur du Gymnase français

de Bienne, a permis de féliciter les étudiantes et les étudiants de la treizième volée, issus principalement des deux cantons porteurs de la filière instituée pour l'espace BEJU. La Passerelle permet aux détenteurs d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée de se préparer, en une année, à des examens complémentaires qui, une fois réussis, ouvrent les portes du monde académique et des Hautes Ecoles de Suisse.

La cérémonie a été agrémentée par les contributions musicales des élèves de l'option spécifique musique de la classe 21B, dirigés par Bruno Ruedin. C-JGA

### LES LAURÉATS

Breitschmid Evy, Neuchâtel; Cottier Sébastien, Bolligen (prix excellence); Halef Mathieu, Bienne; Küng Jennifer, Saint-Imier (prix excellence); Kurti Brian, Bienne; Lombardi Loris Gabriel Giuseppe, Lovresse;

Nzalakanda Amaëlle, Tavannes; Peja Elma, Corgémont; Rich Yohan, Tavannes; Roy Armélie, Courrendlin (prix excellence); Sauser Priscille, Le Cerneux-Veuil (prix excellence); Claude Ulricka Diane, Delémont; Garcia-Casillas Tayan, La Heutte (prix excellence); Lauro Alessandro, Bienne; Lenardon Elodie, La Chaux-de-Fonds; Lüdi Dylan, Reconvilier (prix excellence); Meier Emmanuelle Aurora, Bienne; Mut Kayan, Hauterive; Schmied Joey, Courtelary; Singele Jenna, La Sagne; Verdon Silvain, La Neuveville; Zimmerli Marine, Gampelen.

PUBLICITÉ

VOLVO

**Les jours avantages suédois.**

Les 5 et 6 septembre 2020  
de 9h00 à 17h00.

VÄLKOMMEN – NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE VOTRE VISITE.  
PLUS SUR [WWW.YOURVOLVO.CH](http://WWW.YOURVOLVO.CH)

VOLVO CENTER AG  
Hauptstrasse 64  
3252 Worben  
Tel. 032 387 39 39  
www.volvoworben.ch